



◉ Manoir de Pomphily

► Sites d'intérêt visibles du sentier

- **Le calvaire de La Rogerais.** Témoins de l'importance de la foi chrétienne dans le cœur des bretons, les croix de chemin rappellent un événement tragique ou heureux, ou ont été érigées en remerciement suite à une prière exaucée. Sur votre chemin, vous croiserez le calvaire de La Rogerais.
- **Le manoir de Pomphily** a été édifié par l'une des plus anciennes familles de Pleurtuit entre le XVII^e et le XVIII^e s. Cette ancienne ferme noble témoigne du riche passé agricole de la commune. La bâtisse a conservé un portail en plein cintre et une rangée de mâchicoulis. Jusqu'en 1980, le manoir était une ferme avant d'être exproprié en raison de la création de la réserve d'eau du Bois-Joli au début des années 1990. Une réserve de mises-bas pour chauves-souris a été créée. C'est principalement le grand rhinolophe, espèce protégée à l'échelle européenne, qui s'y trouve.
- **Le château de Kergoat.** Dans un style fin XIX^e s., ce château moderne se caractérise par ses tourelles coiffées de cônes en ardoises, et par ses encadrements de fenêtre. En 1954, le centre de rééducation de jeunes délinquants Georges-Bessis s'installe dans son parc. Dans les années 1980, le centre est dispersé dans la région en petites unités. Les bâtiments scolaires sont remplacés par une résidence : le domaine de Pomphily.



◉ Château de Kergoat



◉ Poule d'eau



◉ Anguille

- **Le suivi des anguilles sur le Frémur.** Classée en rivière de 1^{re} catégorie pour la pêche dans sa partie amont, Le Frémur présente plusieurs barrages dans sa partie aval parmi lesquels :
 - Le Pont-ès-Omnès, construit durant la Seconde Guerre mondiale (ouvrage anti-char construit par les allemands pour la défense de l'aéroport) ;
 - Le Bois-Joli mis en eau en 1992 pour augmenter la capacité de stockage en eau destinée à l'alimentation en eau potable.

Ces derniers bloquent la libre circulation des poissons, notamment l'anguille, espèce aujourd'hui menacée de disparition, passant une grande partie de sa vie en eau douce (croissance), puis retournant en milieu marin (reproduction). Des passes ont été aménagées sur chacun des barrages afin de permettre leur franchissement aux anguilles. Cette espèce fait l'objet d'un suivi scientifique depuis 1995 sur Le Frémur. Les données récoltées permettent d'établir un diagnostic sur l'état de la population sur Le Frémur et de définir des outils de gestion.

- **Le barrage du Bois-Joli.** Munie d'un barrage construit en 1990 et mise en eau en 1992, la réserve d'eau du Bois-Joli alimentera la nouvelle usine de potabilisation qui remplacera celle de Pont-Avet. Le syndicat mixte de production d'eau potable de la Côte d'Émeraude prévoit sa mise en service à l'horizon 2012. Elle desservira les communes de la rive gauche de La Rance et une partie de la région malouine.
- **Un site privilégié pour l'observation des oiseaux.** Le Frémur est un lieu tranquille pour de nombreux oiseaux qui y nidifient et hivernent. Vous pourrez y observer des poules d'eau, foulques macroules, canards colvert, aigrettes, tadornes de Belon, bernaches... Cette oie sauvage vient du grand Nord pour se nourrir en hiver sur nos côtes. La présence de vallées et de zones boisées à proximité offre un territoire d'accueil à de nombreux mammifères : sangliers, chevreuils, renards, blaireaux...



Le Bois-Joli

Le Frémur est un petit fleuve de 20 km séparant les Côtes-d'Armor de l'Ille-et-Vilaine. Cette boucle permet de faire le tour des plans d'eau du Bois-Joli et du Pont-ès-Omnès retenus par des barrages où vous pourrez observer de nombreux oiseaux d'eau.

Crédits photos : GJT, C.O.E.U.R. Émeraude, photothèque Bretagne Vivante, P. Prigent, Arthur Gay - Lambert Norbert © Région Bretagne, 2000, Willy Berré, mairie de Pleurtuit.



◉ Le Frémur



18,5 km 5h30

D Parking de la salle omnisports

Balisage

Pas à pas...

D 1 Contournez la salle omnisports par la rue de La Perrière et continuez sur la rue Constant-Colmay. Traversez la rue Jacques-Cartier, longez-la sur quelques mètres à gauche jusqu'à la sente entre les N° 8 et 10 et continuez en face dans la rue de l'Orme jusqu'à la rue de l'Industrie. Tournez à droite et rejoignez le carrefour. Prenez à droite pour traverser la rue de Dinan (D766) par le passage protégé en face du château d'eau puis empruntez le chemin sablé sur la gauche. Traversez la voie verte et suivez l'allée des Chênes. Au bout, tournez à gauche et passez devant les réservoirs d'eau. **2** Au croisement des chemins prenez à droite. Ce sentier se termine en surplombant la voie départementale. Contournez la barrière de protection sur la droite, traversez le pont et tournez à gauche en direction de La Rogerais. Au calvaire prenez à droite, traversez le hameau et poursuivez par le sentier de terre. Franchissez la route puis continuez par le chemin en face. Longez la rive droite du Frémur jusqu'au pont des Rues. **3** Coupez la route, enjambez la rambarde et empruntez le chemin de terre sur la gauche. Suivez le sentier au bord de l'eau jusqu'à l'ancienne ferme et manoir de Pomphily (refuge de chauves-souris). Le sentier rejoint une route. Suivez-la

à gauche et empruntez le premier chemin sur la gauche dans le virage. Poursuivez votre chemin sur les rives du Frémur jusqu'au hameau du Bois-Ménard. **4** Descendez la route, tournez à gauche et rejoignez le barrage de Pont-ès-Omnès (observez la passe à anguilles). Empruntez le chemin sur la gauche après le barrage et continuez le long de la berge boisée jusqu'au barrage du Bois-Joli. **5** Traversez la route et suivez le chemin bordant la prairie. Au bout, descendez à gauche sur 50 m et tournez à gauche dans le sentier longeant la vallée jusqu'à la route qui rejoint le hameau de La Garenne. En face de la ferme, prenez le sentier sur la gauche et longez la retenue d'eau jusqu'au pont des Rues. **6** Coupez la route et continuez dans le chemin en face. Après la passerelle tournez à gauche. Le chemin s'élève au dessus de la retenue. Prenez à gauche après la montée et suivez la berge boisée. **7** Regagnez ensuite le hameau de La Rogerais puis le bourg de Pleurtuit par le même itinéraire qu'à l'aller.

Bois-Joli

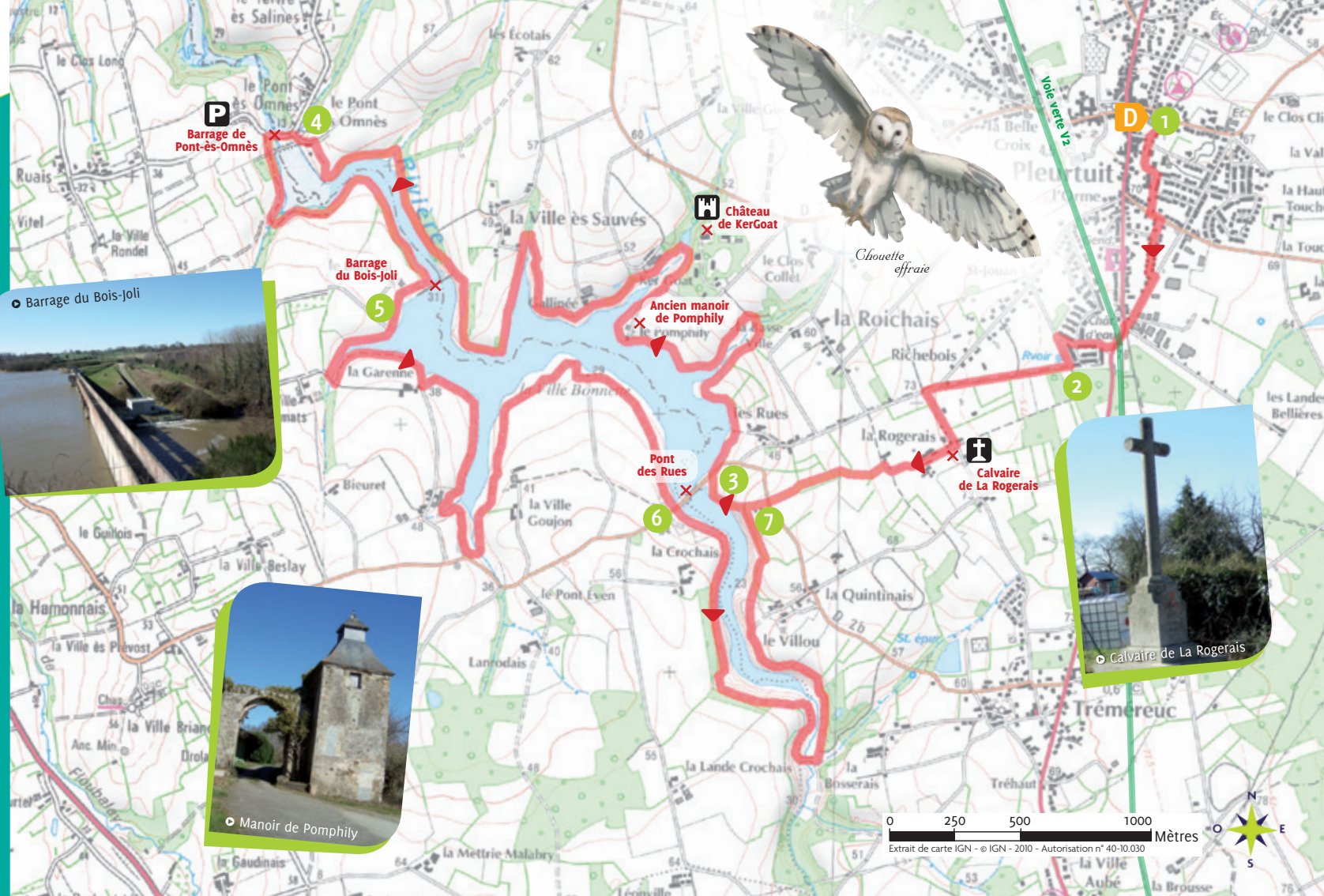


Circuit publié dans le topoguide FRandonnée
- Le Pays de Saint-Malo... à pied -

Barrage du Bois-Joli



Manoir de Pomphily



Chouette effraie

Calvaire de La Rogerais



Extrait de carte IGN - © IGN - 2010 - Autorisation n° 40-10.030